



Évaluation des établissements
Évaluation des formations

RAPPORTS D'ÉVALUATION DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART D'AIX-EN-PROVENCE FÉLIX CICCOLINI ET DE SES FORMATIONS

Avril 2023

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Au nom du comité d'experts¹ :

Geneviève Meley-Othoniel, Présidente du comité

Pour le Hcéres² :

Thierry Coulhon, Président

En vertu du décret n°2021-1536 du 29 novembre 2021 :

¹ Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 13) ;

² Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts ». (Article 8, alinéa 8).

Sommaire

Sommaire.....	3
RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART D'AIX-EN-PROVENCE FÉLIX CICCOLINI.....	5
Présentation de l'établissement.....	5
1 / Caractérisation du territoire.....	5
2 / Structuration de la coordination territoriale.....	5
3 / Caractérisation de l'établissement.....	5
4 / Contexte de l'évaluation.....	6
Le pilotage stratégique et opérationnel.....	7
1 / Un positionnement clairement établi à partir d'orientations artistiques affirmées.....	7
2 / Une stratégie précisément énoncée dont le suivi n'est pas explicité.....	7
3 / Des collaborations dynamiques avec le secteur académique local et régional.....	8
4 / Les activités de recherche au cœur des partenariats internationaux.....	8
5 / Des partenariats économiques et culturels pérennes et variés.....	8
6 / Un impact avéré sur l'environnement local.....	9
7 / Une gouvernance fragilisée par des changements et une politique de communication à développer.....	9
8 / Une politique de la qualité encore embryonnaire.....	9
9 / Un budget équilibré grâce aux engagements des membres contributeurs, mais contraint par la masse salariale.....	10
10 / Un dialogue de gestion à renforcer.....	10
11 / Une politique de ressources humaines qui se structure.....	10
12 / Un dialogue social en cours de reconstruction.....	11
13 / Un patrimoine classé de qualité architecturale remarquable, dont la réhabilitation paraît aujourd'hui inévitable.....	11
Conclusion du domaine 1 : le pilotage stratégique et opérationnel.....	12
Points forts.....	12
Points faibles.....	12
La politique de la recherche, de l'innovation, de l'inscription de la science dans la société.....	13
1 / Une stratégie déterminée et une internationalisation de l'activité de recherche qui méritent un développement renouvelé.....	13
2 / Un ancrage important de la recherche dans la pédagogie.....	13
3 / Des liens fructueux avec les acteurs académiques, socio-économiques et culturels.....	13
4 / Une politique éditoriale qui reste à préciser.....	14
5 / Un accompagnement documentaire probant des cours de méthodologie de la recherche et de la rédaction des mémoires.....	14
6 / Des alliances durables et profitables favorisant la professionnalisation des étudiants et proposant des espaces de dialogue social.....	14
7 / Un fonds documentaire de référence et une accessibilité de données en open source facilitée.....	15
Conclusion du domaine 2 : la politique de la recherche, de l'innovation, de l'inscription de la science dans la société.....	15
Points forts.....	15
Points faibles.....	15
La politique de la formation, de la vie étudiante et de la vie de campus.....	16

1 / Une offre de formation clairement caractérisée	16
2 / Une forte volonté d'internationalisation des formations, mais encore limitée en ce qui concerne les mobilités	16
3 / Une valorisation des actions liées à la professionnalisation à mettre en œuvre	16
4 / Les orientations de l'organisation pédagogique à clarifier et une volonté d'internationalisation à amplifier	17
5 / L'absence d'évaluation de l'attractivité et de la performance des formations	17
6 / Un manque d'accompagnement du suivi de la carrière des enseignants.....	18
7 / Un suivi déficient de l'amélioration continue de la formation.....	18
8 / Une vie de campus convaincante, mais une politique de la vie étudiante à renforcer	18
Conclusion du domaine 3 : la politique de la formation, de la vie étudiante et de la vie de campus	19
Points forts	19
Points faibles	19
Conclusion	20
1 / Les points forts	20
2 / Les points faibles	20
3 / Les recommandations	21
RAPPORT D'ÉVALUATION DU DIPLÔME NATIONAL D'ART (DNA), OPTION ART	22
1 / Présentation de la formation.....	22
2 / La politique et la caractérisation de la formation.....	22
3 / L'organisation pédagogique de la formation	23
4 / L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation	23
5 / Le pilotage et l'amélioration continue de la formation.....	24
Conclusion	24
Points forts	24
Points faibles.....	24
Recommandations	24
RAPPORT D'ÉVALUATION DU DIPLÔME NATIONAL SUPÉRIEUR D'EXPRESSION PLASTIQUE (DNSEP), OPTION ART	25
1 / Présentation de la formation.....	25
2 / La politique et la caractérisation de la formation.....	25
3 / L'organisation pédagogique de la formation	26
4 / L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation	27
5 / Le pilotage et l'amélioration continue de la formation.....	27
Points forts	27
Points faibles.....	27
Recommandations	27
Liste des sigles.....	28
Observations de la directrice de L'École supérieure d'art d'Aix-en-Provence Félix Ciccolini (ESAAIX).....	33
Organisation de l'évaluation	38

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART D'AIX-EN-PROVENCE FÉLIX CICCOLINI

Présentation de l'établissement

1 / Caractérisation du territoire

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) est composée de six départements¹ et se distingue historiquement par sa situation au cœur de l'espace méditerranéen. En 2020, elle compte environ **5 089 000 habitants**².

La région académique PACA comprend les académies d'Aix-Marseille³ et de Nice⁴. Sur le plan de l'enseignement supérieur, on dénombre entre autres 4 universités⁵, 11 écoles d'ingénieurs publiques, 4 écoles de commerce et 18 écoles d'art, d'architecture et de culture⁶. En 2020-2021, la région a accueilli plus de **177 000 étudiants**⁷ pour 22 villes étudiantes au total.

Aix-en-Provence, commune de **148 336 habitants**⁸, se situe dans le département des Bouches-du-Rhône. Elle forme avec 35 autres communes le pays d'Aix au sein de la Métropole Aix-Marseille Provence. Aix-Marseille concentre plus de 55 % des effectifs étudiants de la région⁹ avec 113 359 inscrits¹⁰.

2 / Structuration de la coordination territoriale

L'École supérieure d'art d'Aix-en-Provence Félix Ciccolini (ESAAIX) n'est pas partie prenante des deux regroupements territoriaux organisés autour d'Aix-Marseille Université (Amu) et de l'université Côte d'Azur¹¹.

Avec six autres écoles, elle est membre du réseau « École(s) du Sud »¹² dans lequel elle joue le rôle moteur.

3 / Caractérisation de l'établissement

L'École supérieure d'art d'Aix-en-Provence Félix Ciccolini (ESAAIX) est l'héritière d'une école d'art créée au XVIII^e siècle. Elle occupe, depuis 1977, un bâtiment conçu par Claude Pradel-Lebar¹³ pour l'école elle-même. C'est un établissement public de coopération culturelle (EPCC).

Cette école est placée sous la tutelle pédagogique du ministère de la Culture. L'ESAAIX fait partie du réseau national des 45 établissements d'enseignement supérieur artistique ayant comme spécialité les arts plastiques et placés sous le contrôle pédagogique du même ministère. En 2020-2021, l'ESAAIX a accueilli **150 étudiants** (111 inscrits en premier cycle, 39 inscrits en second cycle)¹⁴. En 2022, l'établissement dispose d'un budget de 3,2 M €. L'école décompte 26 enseignants et son équipe administrative est constituée de 16 personnes.

¹ Le Var, les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse, les Alpes de Haute-Provence, les Hautes Alpes et les Alpes Maritimes.

² INSEE : « L'essentiel sur Provence-Alpes-Côte d'Azur, statistiques 2019 » // https://www.insee.fr/fr/statistiques/4482470#tableau-figure1_radio1.

³ Elle comprend quatre départements : Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Bouches-du-Rhône et Vaucluse.

⁴ Elle comprend deux départements : Alpes-Maritimes et Var.

⁵ Aix-Marseille Université, Avignon Université, l'université Côte d'Azur et l'Université de Toulon.

⁶ Strater : « Provence-Alpes-Côte d'Azur. Diagnostic territorial de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Juillet 2022 » // <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2022-07/strater-2022--provence-alpes-c-te-d-azur-19258.pdf>, p. 21-28.

⁷ *Ibidem*, p. 10

⁸ INSEE : Populations légales 2019. Commune de Toulon // <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6005800?geo=COM-83137>.

⁹ Strater : « Provence-Alpes-Côte d'Azur. Diagnostic territorial... », p. 37.

¹⁰ Académie d'Aix-Marseille : « L'académie en chiffres 2021-2022 » // [acad-mie-et-r-gion-en-chiffres-2021-2022-25373.pdf](https://www.acad-mie-et-r-gion-en-chiffres-2021-2022-25373.pdf), p. 2.

¹¹ Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche : « Les établissements en région PACA » // [Les établissements en région PACA | enseignementsup-recherche.gouv.fr](https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr)

¹² École nationale supérieure d'art de Nice – villa Arson, Institut national supérieur d'enseignement artistique Marseille Méditerranée – INSEAMM, École supérieure d'art d'Avignon – ESAA, École nationale supérieure de la photographie d'Arles – ENSP, École supérieure d'art et Design Toulon Provence Méditerranée – ESADTPM et École supérieure d'arts plastiques de la ville de Monaco – ESAP – pavillon Bosio.

¹³ Ministère de la culture : « Aix-en-Provence - École supérieure d'art » // [Aix-en-Provence - Ecole supérieure d'art \(culture.gouv.fr\)](https://www.culture.gouv.fr)

¹⁴ Annexes « ESAAIX dae05 DNA.xlsm » et « ESAAIX dae05 DNSEP.xlsm » du dossier d'auto-évaluation.

L'ESAAIX délivre le Diplôme national d'art (DNA) valant grade de licence et le Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) valant grade de Master, les deux ayant mention « art ». Elle est engagée dans un processus d'adossement d'un troisième cycle à l'école doctorale 354 « Langage, lettres et arts » avec Aix-Marseille Université.

En partenariat avec la villa Arson, l'école a créé en 2005 le laboratoire *Locus Sonus* dont les recherches se concentrent sur l'art sonore. Ce laboratoire, hébergé depuis 2015 uniquement à l'ESAAIX, s'est associé au laboratoire « Perception, Représentations, Image, Son, Musique » (Prism, UMR 7061, Amu-CNRS), à l'Institut d'études avancées d'Aix Marseille (Imera) et à l'Institut de recherches et d'études sur les mondes arabes et musulmans (Iremam, UMR 7310, Amu-CNRS). Aujourd'hui, il porte le nom de *Locus Sonus Vitae*.

4 / Contexte de l'évaluation

Le RAE de l'établissement proposé par l'ESAAIX présente de manière sincère la situation de l'école, de ses activités de recherche et de son offre de formation. Il décrit précisément tout au long de l'exposé les fragilités et les difficultés rencontrées lors de la période 2016-2021, liées notamment aux changements de direction en 2018 et 2020, sans occulter l'impact de la pandémie. Il est complété par un document élaboré par la directrice intitulé « L'école en commun - Projet d'orientations pédagogiques, artistiques, culturelles, stratégiques et scientifiques ». Ce document décline les intentions et valeurs qui sous-tendent la vie de l'établissement selon deux axes : « unir la pédagogie, l'art et la recherche » et « réinventer l'établissement ».

Pour l'élaboration du présent rapport d'évaluation externe, le comité s'est fondé sur l'ensemble des documents composant le dossier d'auto-évaluation (RAE portant sur l'école et ses formations, complétés d'annexes illustrant de manière explicite l'exposé des orientations choisies par l'établissement), ainsi que sur les entretiens tenus lors de la visite sur site du 4 octobre 2022. Ces derniers se sont déroulés selon le planning défini entre le Hcéres et l'établissement, les interlocuteurs rencontrés ont répondu avec précision aux sollicitations des experts. Le comité souligne la réactivité de l'école dans la mise à disposition des documents demandés.

Dans le précédent rapport évaluant la formation DNSEP option Art, publié par le Hcéres en 2015, le comité mettait en avant, entre autres, la pertinence des objectifs pédagogiques et de leur déclinaison, aussi bien que la qualité de l'équipe d'enseignants et de l'accompagnement personnalisé des étudiants. Il soulignait, comme points faibles, le manque de lisibilité qui concernait à la fois les collaborations dans le cadre de la plate-forme de recherche E-Topie et du laboratoire *Locus Sonus*, mais aussi la place de l'ESAAIX et de ses étudiants dans les événements scientifiques. La vétusté des locaux et le manque de techniciens pour le suivi des ateliers ont également été relevés. Il a été recommandé d'identifier plus clairement, dans la maquette pédagogique, l'implication de nombreux enseignants dans différents laboratoires de recherche, tant en France qu'à l'étranger. La façon dont sont traités ces éléments par la nouvelle direction est exposée dans le document « L'école en commun » cité plus haut.

Le pilotage stratégique et opérationnel

Référence 1. « L'établissement définit son positionnement institutionnel au niveau local, national et international. »

1 / Un positionnement clairement établi à partir d'orientations artistiques affirmées

L'ESAAIX est un établissement d'enseignement supérieur qui a pour objectif de former les étudiants aux pratiques contemporaines de l'art. Son fonctionnement est conforme à son statut d'EPCC avec un conseil d'administration assurant le rôle d'instance de gouvernance principale. Au sein du réseau national des écoles supérieures d'art et de design, l'ESAAIX présente la particularité de ne comporter qu'un seul site.

Les activités de recherche de l'ESAAIX, engagées très tôt par rapport à d'autres écoles, sont présentées comme étant fondatrices d'un réseau de partenaires artistiques et universitaires, en particulier au travers de l'entité de recherche *Locus Sonus Vitae* de l'établissement. Ces partenariats, ainsi que les activités de recherche et de création proposées, sont positivement reliés au 2^e cycle de niveau Master. Pour autant, l'organisation générale du travail dans l'école est perturbée : à des changements de direction répétés à partir de 2018, occasionnant visiblement une forte dégradation du climat social, s'est ajoutée la pandémie qui a introduit un désarroi plus fort encore, tant pour les étudiants que pour le personnel.

L'ESAAIX est impliquée dans le réseau « École(s) du Sud » par lequel ces écoles¹⁵ s'organisent entre elles et mutualisent une partie de leurs activités. Ce regroupement permet aussi d'éviter une mise en concurrence des établissements dans l'espace régional.

S'il n'a pas valeur d'état des lieux puisqu'il s'agit d'un « Projet d'orientations pédagogiques, artistiques, culturelles, stratégiques et scientifiques », le document rédigé par la directrice a le mérite de définir une vision que l'on peut caractériser ainsi : une école d'art ne peut se permettre de juste poursuivre ce qu'elle fait et sait faire, elle se doit de se réinventer. Il est fait référence à des modèles passés, tels le Bauhaus et le *Black Mountain College*, pour « envisager l'école comme un espace précieux où doit s'exercer une liberté commune et partagée, entièrement engagée pour l'art et son excellence¹⁶ ».

Les grandes lignes exposées dans ce document affirment des partis pris artistiques reposant sur une pluralité des dimensions de l'art contemporain. Elles décrivent une approche expérimentale appuyée sur des formes plastiques innovantes mobilisant des technologies telles que, par exemple, les arts sonores, la 3D, le jeu vidéo, la programmation et notamment la mécatronique. Ces éléments permettent d'identifier un positionnement singulier qui sera encore conforté par les perspectives de l'école à moyen terme.

Référence 2. « L'établissement définit à partir de son positionnement une stratégie au niveau local, national et international, qu'il décline en objectifs opérationnels et dont il assure le suivi. »

2 / Une stratégie précisément énoncée dont le suivi n'est pas explicité

La pandémie et les difficultés de fonctionnement de l'établissement ont été un frein considérable dans le développement de ses activités pendant la période évaluée. Ainsi, les rénovations attendues pour le bâtiment n'ont pas pu commencer. De plus, la mention « Temps Réel » du DNSEP option Art, envisagée dès 2017 et qui devait proposer des enseignements expérimentaux dans le champ du numérique, a été abandonnée, alors même qu'elle découlait du long travail d'une partie importante de l'équipe pédagogique engagée dans les pratiques du numérique et de l'interactivité dans l'art. L'engagement des étudiants dans ce cursus d'études s'est fortement réduit, aboutissant à un absentéisme inédit au moment où les activités sur le site ont pu reprendre. Néanmoins, l'ESAAIX a su préserver, bien qu'en mode dégradé, certaines activités, y compris celles en lien avec son réseau de partenaires : expositions ouvertes à tous, workshops animés par des personnalités extérieures, acquisition d'équipements techniques nécessaires aux travaux de recherche, etc.

¹⁵ Cf. p. 5, note de bas de page 12.

¹⁶ Barbara Satre, *L'école en commun : Projet d'orientations pédagogiques, artistiques, culturelles, stratégiques et scientifiques*, p. 3.

Aujourd'hui, au regard de ce contexte, l'école est confrontée à la nécessité de redéfinir ses modes d'action et sa structure interne à divers niveaux : administratif, financier ou encore pédagogique. Le chantier s'annonce très vaste, car même le bâtiment, bien que présentant des qualités patrimoniales reconnues, pose des problèmes d'usage à cause de sa forte vétusté. Si le RAE n'expose pas les ambitions et les directions de l'établissement pour la période à venir, la note stratégique pose les bases d'une refonte des grandes orientations de l'ESAAIX : multidisciplinarité, recherche et relation avec la communauté artistique. Cette note développe une connaissance fine de l'établissement, de son histoire et de son état global actuel. Une révision point par point de la réalité de l'école, de ses ambitions et de ses moyens est proposée en vue de retrouver un équilibre et une dynamique collective positive.

La politique internationale de l'établissement est aussi clairement définie selon trois orientations bien articulées, à savoir : 1) le développement d'un sentiment d'appartenance à une communauté artistique internationale ; 2) l'amélioration de la mobilité et de l'accueil des étudiants internationaux ; 3) l'accompagnement des mobilités sortantes.

Malgré la période difficile qui vient de s'écouler, le comité souligne que l'établissement s'est efforcé de définir une stratégie adaptée à sa situation. Il recommande de mettre en place un suivi formalisé de cette stratégie au moyen d'indicateurs et d'outils permettant d'assurer la réussite des chantiers mis en œuvre ou à venir.

Référence 3. « L'établissement s'inscrit dans son environnement et construit une politique partenariale dans le cadre de sa stratégie. »

3 / Des collaborations dynamiques avec le secteur académique local et régional

L'ESAAIX s'inscrit de manière claire et volontaire dans son environnement local. L'Amu est un partenaire de longue date, ce qui a permis aux deux institutions, dans le cadre de l'ED 354, de mettre en place une nouvelle discipline : « Pratique et théorie de la création artistique et littéraire ».

Au niveau régional, depuis 2014, l'établissement a intégré le réseau « École(s) du Sud », lieu de partage de bonnes pratiques, de manifestations fédératives et de *workshops* entre les écoles d'art. Dans le cadre de cette collaboration, deux séminaires ont été organisés récemment, en 2019 et 2020, malgré la pandémie. **Le comité recommande de renouveler cette activité propice aux échanges et au partage entre les écoles.**

Il n'existe aucun partenariat académique au niveau national. **Le comité recommande à l'établissement d'examiner les possibilités de coopérations à ce niveau, la singularité du projet d'établissement dans le domaine de l'art sonore et dans le rapprochement entre l'art et la science constituant un atout à valoriser.**

4 / Les activités de recherche au cœur des partenariats internationaux

Plusieurs partenaires internationaux d'ESAAIX sont impliqués dans des projets de recherche collaboratifs. Ainsi, en 2015-2018 a été réalisé le projet *Walking the Data* qui a donné lieu à huit expositions, dont certaines s'étaient tenues au Portugal. Depuis 2020, l'établissement participe activement au projet de recherche *Acoustic Commons* financé par le programme *Europe Creative*. Cette collaboration réunit *Full of Noises* (Angleterre), *Locus Sonus Vitae, Cona* (Slovénie), *Soundcamp* (Angleterre), *Hellenic Mediterranean University* (Grèce) et *Cyberforest* (Japon). La liste des 25 partenaires internationaux avec lesquels l'ESAAIX organise la mobilité des étudiants inclut des établissements situés en Europe, en Asie, en Amérique du Nord. L'étendue de ces partenariats montre que l'ESAAIX sait comment trouver sa place dans différents territoires et à différentes échelles, ce qui en fait une école bien identifiée et reconnue par les acteurs académiques, professionnels et institutionnels situés dans son environnement. **Toutefois, le comité recommande de préciser davantage les modalités de suivi de ces échanges et les critères qui prévalent dans le choix des partenaires.**

5 / Des partenariats économiques et culturels pérennes et variés

Les partenariats socio-économiques et socioculturels de l'ESAAIX sont particulièrement bien entretenus depuis de nombreuses années. Ils donnent lieu à des actions qui relient la pédagogie au monde professionnel de différentes manières : exposition des diplômés et divers stages lors des montages d'expositions des artistes invités avec le « 3bisf » (centre d'arts contemporains) ; résidence des jeunes diplômés organisée avec le centre d'art

« Voyons Voir » ; stages, workshops et animation des expositions avec « Lab GAMERZ » (association de promotion de la recherche, de la création et de la diffusion d'œuvres artistiques multimédia).

6 / Un impact avéré sur l'environnement local

L'inscription de l'ESAAIX dans le tissu des acteurs territoriaux lui permet de conserver une visibilité dans le réseau de la politique culturelle municipale, favorisant son introduction dans des opérations de grande échelle demandant une collaboration entre les acteurs locaux. Parmi les nombreux partenariats, on peut citer le Festival d'Art Lyrique, le Festival Tous Courts, la biennale d'art et de culture, le Festival Image de ville.

Référence 4. « La gouvernance de l'établissement s'appuie sur une organisation, une communication et un système d'information adaptés à sa stratégie. »

7 / Une gouvernance fragilisée par des changements et une politique de communication à développer

L'organisation de l'établissement a connu plusieurs remaniements au cours de la période évaluée, en particulier au niveau des organigrammes, le dernier manquant de lisibilité. Malgré les démissions en cascade et récurrentes parmi les agents des différents pôles, le comité constate l'instauration d'un climat apaisé au sein des équipes. Les membres actuels du conseil d'administration ont témoigné de leur plein soutien à la nouvelle direction.

Le comité n'a pas réussi à obtenir d'information précise sur la composition, le rôle et la fréquence d'activation ou de réunion des instances de gouvernance. Trois instances consultatives sur le plan pédagogique sont présentes : le conseil artistique, pédagogique et de la vie étudiante, le conseil pédagogique et le conseil de discipline. Le conseil scientifique et de la recherche est aussi évoqué, ainsi que des instances administratives de gouvernance : le CHSCT et le CT.

Les outils de communication ont connu une refonte (site web en particulier), à l'instar de la structure générale des cursus des 1^{er} et 2^e cycles. La politique de communication de l'établissement est précisée dans les documents fournis, avec le souci, tant en interne qu'en externe, de promouvoir l'identité et l'image de l'école et de valoriser les activités mises en œuvre. En revanche les outils et leurs fonctions ne sont pas décrits. L'arrivée récente (mai 2022) d'un agent en charge de la communication permet d'envisager une réelle prise en compte de ce domaine. Lors des entretiens, il a été constaté la volonté de créer une panoplie d'outils performants (plaquettes, flyers, travail sur la signalétique, réseaux sociaux, etc.), favorisant l'élaboration d'une stratégie de communication interne et externe. **Le comité demande à l'établissement de mettre en œuvre les projets envisagés.**

Au cours de la période évaluée, le logiciel qui servait au traitement de la scolarité a été remplacé par un nouvel outil qui offre un suivi des étudiants moins précis¹⁷ et dont la capacité à favoriser l'organisation de la pédagogie n'est pas explicitée. Le système d'information général de l'école ne remplit pas tous les rôles et toutes les fonctions que l'on pourrait attendre.

Référence 5. « L'établissement porte une politique globale de la qualité. »

8 / Une politique de la qualité encore embryonnaire

L'établissement est convaincu de la nécessité « d'analyser, en une période [...] de pleine évolution de l'école, la conformité de ses moyens et de ses méthodologies d'enseignement¹⁸ ». Les procédures sont mises en place progressivement, tout restant à faire, à savoir définir les objectifs, dessiner les processus et construire les outils de suivi.

Le comité recommande à l'école de mettre en place une réelle politique de la qualité à même de répondre effectivement aux enjeux de son évolution.

¹⁷ RAE, p. 43.

¹⁸ RAE, p. 8.

Référence 6. « L'établissement pilote la mise en œuvre de sa stratégie en s'appuyant sur des outils de projection prévisionnelle, sur une programmation budgétaire et sur un dialogue de gestion interne structuré. »

9 / Un budget équilibré grâce aux engagements des membres contributeurs, mais contraint par la masse salariale

L'établissement dispose pour 2022 d'un budget de fonctionnement voté à hauteur de 3 145 551 € et constitué, pour l'essentiel, de dépenses de personnel (2,25 M €, soit 72 % des dépenses de fonctionnement) et d'un budget d'investissement de 87 900 €. L'essentiel des recettes (2,7 M €, soit 85 %) est procuré par la ville d'Aix-en-Provence qui, depuis sa création, a porté le développement des activités de l'école. Les ressources propres ne couvrant qu'environ 5 % de ses charges, l'ESAAIX est particulièrement sensible aux aléas de l'engagement budgétaire de son contributeur principal, alors que le poids de sa masse salariale induit une rigidité budgétaire rendant difficiles des ajustements rapides. Ainsi, lorsqu'en 2019 la ville a baissé sa subvention de 2,83 M € à 2,7 M €, sans que les budgets primitifs ou supplémentaires de l'établissement aient prévu cette diminution, l'établissement a été contraint de supprimer en 2020, de manière définitive, un poste d'assistant en enseignement technique.

L'établissement a une vision à moyen terme de ses axes de développement, comme le montre la programmation pluriannuelle d'investissement pour 2020-2022 présentée dans le rapport d'orientations budgétaires pour 2020. Il est évident que la faiblesse de ses ressources propres (droits de scolarité pour les étudiants, taxe d'apprentissage, ateliers amateurs et autres activités payantes) qui dépassent à peine 150 000 € annuels¹⁹ ne garantit pas à l'établissement la soutenabilité budgétaire dans la durée nécessaire pour assurer ses choix stratégiques à moyen terme. La perspective énoncée de développement de modules de formation, en cas de validation partielle d'obtention du diplôme par la VAE, pourrait constituer une première offre de formation continue.

Initialement géré par convention par les services de la ville, l'établissement est aujourd'hui rattaché au centre départemental de gestion pour l'ensemble de sa gestion (budget, paye, ressources humaines). Par ailleurs, l'établissement reconnaît un manque structurel d'outils d'évaluation, tant quantitatifs que qualitatifs²⁰, qui affecte son pilotage. **Le comité recommande à l'école de se doter d'outils simples de contrôle de gestion afin de donner une vision consolidée des différentes données qu'elle gère, ce qui sous-entend un système d'information suffisamment robuste et couvrant les différents pans de sa gestion, y compris celui qui concerne la pédagogie.**

10 / Un dialogue de gestion à renforcer

Des réunions préparatoires à l'élaboration budgétaire sont organisées au sujet de l'investissement et du fonctionnement des ateliers. Les besoins exprimés y sont partagés et des priorités sont définies. Ces échanges doivent être prolongés afin d'assurer un suivi budgétaire régulier et transparent.

Le comité soutient l'établissement dans son objectif de mettre en œuvre pour 2023 un point mensuel de suivi budgétaire qui, dans un premier temps, peut se limiter aux dépenses de fonctionnement hors personnel et aux dépenses d'investissement. Ce point de suivi permettra au minimum de sensibiliser les acteurs de la gestion aux orientations budgétaires présentées au conseil d'administration et de mettre en place des processus formalisés et partagés.

Référence 7. « La politique des ressources humaines et le développement du dialogue social traduisent la stratégie de l'établissement et contribuent à la qualité de vie au travail de ses personnels. »

11 / Une politique de ressources humaines qui se structure

Le service des ressources humaines a été créé en 2018 lorsque l'école a pris son autonomie administrative. Les difficultés de management de l'établissement entre 2018 et 2021, accentuées par la pandémie, l'ont fortement mobilisé. Le service a trouvé un appui, notamment en matière de médecine du travail et de soutien

¹⁹ 150 000 € réalisé en 2021 (source : « Compte administratif 2021 » présenté au CA de juin 2022) contre 161 000 € en 2019, 149 000 € prévus pour 2020 (source : Rapports d'orientation budgétaire 2020)

²⁰ RAE, p. 49.

psychologique, auprès du centre départemental de gestion, aujourd'hui encore représenté de façon permanente au Comité technique de l'établissement.

Actuellement, le service des ressources humaines a pu commencer à mettre en place des outils de gestion. Les fiches de poste des personnels administratifs et techniques ont été rédigées, mais doivent être mises à jour au regard des dernières évolutions de l'organigramme, celles du personnel enseignant restent à produire. Les entretiens professionnels de l'ensemble des personnels sont toutefois formellement assurés, malgré l'absence ou l'obsolescence des fiches de poste pour certains d'entre eux.

La gestion des personnels antérieurement assurée au moyen d'un outil local est, depuis le départ de l'informaticien, implémentée dans un outil spécifique dont la maintenance est externalisée.

Le plan de formation pour les administratifs est en cours de finalisation avant une présentation au Comité technique. Le plan de formation pour les enseignants reste encore à construire, comme dans la plupart des écoles d'art ayant le statut d'EPCC.

Le comité invite l'établissement à établir les fiches de poste des enseignants et à mettre en œuvre un plan de formation à leur attention.

12 / Un dialogue social en cours de reconstruction

Le dernier bilan social datait de 2016 (bilan 2015) et ce n'est que récemment qu'un bilan social portant sur l'année 2021 a été établi. Des 76 agents recensés au 31 décembre 2015, il n'y en a plus que 48 au 31 décembre 2021 : 36 fonctionnaires recensés au cours des deux périodes observées, 11 contractuels permanents en 2021 contre 16 en 2015, et 1 contractuel non permanent en 2021 contre 23 en 2015. Outre les départs de contractuels constatés depuis 2015, les trois accidents du travail et la sanction disciplinaire pour insultes et violences, recensés au bilan social de 2021, témoignent des difficultés sociales traversées par l'établissement pendant la période 2018-2021.

Lors de la visite sur site, le comité a constaté qu'aujourd'hui l'établissement a retrouvé une certaine sérénité et que les instances de gouvernance sont des lieux d'échanges appréciés. Pour autant, l'établissement fait part d'un faible taux de participation aux élections des enseignants et des étudiants. Le récent recrutement d'une chargée de communication devrait permettre la mise en place d'une communication interne plus dynamique.

Le comité recommande également de réexaminer la mise en place d'un lieu de convivialité, demandée en son temps par le personnel, même si le problème de disponibilité d'espace, évoqué à l'époque, reste sans doute d'actualité.

Référence 8. « L'établissement intègre dans sa stratégie une politique immobilière soutenant son développement. »

13 / Un patrimoine classé de qualité architecturale remarquable, dont la réhabilitation paraît aujourd'hui inévitable

L'école est implantée dans un bâtiment labellisé « Architecture contemporaine remarquable » en 2019. Tout de verre et de béton, ce dernier pâtit aujourd'hui d'un défaut d'entretien et de maintenance patent, faute d'allocations budgétaires suffisantes. En effet, outre qu'il comporte beaucoup d'espaces inutilisables par rapport à une surface très vaste et qu'il n'est plus en conformité avec les normes environnementales, ce qui induit des pertes énergétiques importantes, le comité a constaté une alarmante vétusté des locaux. Lors des entretiens, il a été assuré au comité que les travaux nécessaires permettant de rendre le bâtiment conforme aux normes de sécurité en vigueur étaient régulièrement réalisés par la municipalité, propriétaire des locaux. Il est à noter qu'une partie seulement des espaces de l'école est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Un projet de rénovation des façades et huisseries, porté par la ville, pourtant inscrit au contrat de plan État-Région 2015-2021, n'a donné lieu à aucune suite concrète.

Un projet d'aménagement d'envergure, concernant l'ensemble du quartier et englobant l'école, est en cours de réflexion. Il est clair que ce projet prendra du temps et que les bâtiments de l'école continueront inexorablement de se dégrader, au vu de l'état actuel du budget de l'établissement et du manque d'engagement des contributeurs.

À cet égard, le comité s'étonne de l'absence d'assistant de prévention sur le site, ainsi que de l'absence de dépenses en faveur de la prévention de sécurité et de l'amélioration des conditions de travail. Ces carences sont toutefois mentionnées dans le bilan social 2021.

Le comité recommande à l'établissement d'attirer l'attention des tutelles sur le fait que le bâtiment a déjà dépassé le stade de la simple rénovation « douce » et que les locaux nécessitent une réhabilitation d'envergure.

Cette opération permettra de conserver et de mettre en valeur une architecture contemporaine remarquable, mais également d'offrir à ses usagers un confort de travail raisonnable.

Conclusion du domaine 1 : le pilotage stratégique et opérationnel

Points forts

- Une nouvelle stratégie conforme aux besoins actuels de l'établissement ;
- Une implication importante de l'ESAAIX dans le réseau des écoles d'art « École(s) du Sud » ;
- Des partenariats académiques variés et solides ;
- Des échanges productifs et pérennes avec les acteurs socio-économiques locaux.

Points faibles

- Une gouvernance fragilisée par les nombreux changements de ces dernières années ;
- Un manque d'outils de suivi de la mise en place de la nouvelle stratégie de l'établissement ;
- Un équilibre budgétaire fragile ;
- Un patrimoine immobilier classé à réhabiliter de manière urgente.

La politique de la recherche, de l'innovation, de l'inscription de la science dans la société

Référence 9. « La politique de recherche de l'établissement définit des orientations structurantes. »

1 / Une stratégie déterminée et une internationalisation de l'activité de recherche qui méritent un développement renouvelé

L'établissement met en avant son unité de recherche, *Locus Sonus Vitae*, les nombreuses activités et collaborations qu'elle a engendrées et le prestige que celle-ci lui a apporté en termes d'image, y compris à l'international. En effet, dans les années 2000, le choix stratégique d'investir dans la recherche autour du son était innovant et courageux. Initialement appelée *Locus Sonus*, cette unité de recherche, centrée sur l'art sonore et le partage d'écoute à travers des technologies émergentes, a évolué vers *Locus Sonus Vitae* en élargissant son champ d'action aux questions de la mobilité et des frontières. Pendant la période de référence et selon la liste fournie par l'établissement, le nombre de publications scientifiques produites par les membres de ce laboratoire, comportant 3 docteurs et 1 doctorante, dépasse 50. Ces publications scientifiques dont certaines sont en accès libre, d'autres en accès réservé, constituent une base de données remarquable pour les chercheurs. Les auteurs sont liés à l'établissement ou à l'université d'Aix-Marseille. Il y a toutefois un manque de clarté de la relation entre ces publications et l'ÉSAAIX.

Le travail du laboratoire a aussi donné lieu à des collaborations de différentes formes avec des partenaires institutionnels et individuels dans plusieurs pays du monde (les États-Unis, l'Inde, le Japon, de nombreux pays européens, etc.). Cependant, ces opérations, comme le site web *Locustream soundmap | Live worldwide open microphones | 2006-2022*, où l'on peut écouter en direct le son de différents emplacements dans le monde, relèvent parfois plus d'expérimentations que de recherche.

Le comité recommande que cette nouvelle structure ait un rebond au niveau de la production, mais surtout, une plus grande imbrication dans la vie de l'établissement.

2 / Un ancrage important de la recherche dans la pédagogie

La relation entre recherche et pédagogie au sein de l'ÉSAAIX a une histoire plus longue que celle observée dans bon nombre d'autres écoles d'art. La recherche menée au sein de l'école est aujourd'hui solidement ancrée dans le cursus académique, ce qui se concrétise notamment par la possibilité d'entamer un troisième cycle avec un doctorat en recherche-crédation, validé dans le cadre de l'unité mixte de recherche Prism²¹. Dès le niveau licence, des apports provenant des recherches déjà bien installées dans l'école (Nouveaux Auditorium, Audio-Mobilité, etc.) sont mis en place dans la pédagogie. De plus, les programmes d'enseignement et d'initiation à la recherche « Journées thématiques » et « Les Mondes de l'art » mettent les étudiants des deux cycles d'études face aux environnements théoriques et professionnels du champ de la création. Cependant, quelques manques, qu'il faut signaler, restent à combler. Par exemple, le passage d'atelier à la pédagogie de projet implique plus de transversalité avec des propositions d'enseignants à la suite desquelles les étudiants sont invités à chercher les *media* qui les intéressent. **Le comité recommande de conserver une lisibilité du plan d'études et, lors de la rédaction du mémoire, de mettre en prise théorie et travail en atelier.**

3 / Des liens fructueux avec les acteurs académiques, socio-économiques et culturels

L'établissement jouit d'un réseau de partenariats locaux et régionaux. Ce sont des partenaires académiques, notamment à travers le réseau « École(s) du Sud » et des partenaires socio-économiques locaux, comme le centre d'art « 3bisf », la résidence « Voyons voir » et le festival « Gamerz », avec lesquels il entreprend des collaborations régulières qui profitent à ses étudiants et contribuent à l'inscription de la science dans la société. C'est aussi le cas de la résidence au domaine du Déffends qui associe un jeune diplômé et un commissaire d'exposition. Par le biais de la préparation à un événement public, ils participent à la sensibilisation des amateurs

²¹ Deux exemples de thèses : « Split Soundscape, le diorama sonore : la reconstitution de l'espace sonore en temps réel » par Grégoire Lauvin, soutenue en 2018, et « Arts du son et jeux vidéo, la recherche création dans New Atlantis » par Ludmila Postel, soutenue en 2022.

à la création artistique. Enfin, le projet « antiAtlas des frontières », mené en partenariat avec l'Amu, conduit à des expositions et des colloques organisés en commun et initiant à la recherche les étudiants. Une revue numérique annuelle, bilingue et gratuite, est également publiée. Avec *Walking the Data*, l'autre projet consacré à la réflexion transdisciplinaire sur les frontières contemporaines, les deux projets ont donné lieu, pendant la période de référence, à 8 colloques et journées d'étude, plus de 70 séminaires et 15 expositions. **Le comité recommande à l'établissement de poursuivre et de développer ce type de collaborations fécondes.**

4 / Une politique éditoriale qui reste à préciser

L'établissement a lancé en 2022 la publication des *Cahiers mésozoaires* avec un n° 0 – *Destructions*. Le comité s'étonne du décalage temporel entre l'instauration de la recherche dans l'institution et le lancement d'une telle revue. L'établissement a également participé à des publications et des projets de recherche en ligne, comme pour la revue *antiAtlas des frontières* ou dans le cadre de *Locustream soundmap*. **Le comité recommande à l'établissement de déployer une politique éditoriale plus volontariste.**

Référence 10. « L'établissement mène une politique de ressources et de soutien à la recherche. »

5 / Un accompagnement documentaire probant des cours de méthodologie de la recherche et de la rédaction des mémoires

L'espace de la bibliothèque et le travail de son équipe sont exemplaires, compte tenu des moyens financiers limités de l'établissement. Située au cœur de l'ESAAIX, elle est un instrument privilégié pour la recherche et constitue un des atouts importants de l'école. Son fonds, axé sur l'art des années 60 à aujourd'hui, comporte 10 000 documents (catalogues d'expositions, ouvrages théoriques, usuels, livres d'artistes, revues, CD, DVD, etc.). Le montant du budget d'acquisition de la médiathèque est élevé (8774 € en 2021). Son équipe dynamique est engagée dans une programmation d'événements, de projections et de rencontres et encadre des séances de méthodologie de la recherche proposées en parallèle aux cours prévus dans les cursus. Des ateliers sont organisés, en lien avec l'équipe de théorie et les étudiants en 4^e année, ce qui permet de commencer le travail de mémoire, notamment pour l'élaboration de la bibliographie. **Le comité encourage la poursuite des efforts accomplis dans l'accompagnement des étudiants dans leurs travaux de recherche documentaire.**

Référence 11. « Dans sa politique d'innovation et d'inscription de la science dans la société, l'établissement définit des orientations structurantes. »

Référence 12. « L'établissement mène une politique de ressources et de soutien qui bénéficie à ses activités en matière d'innovation et d'inscription de la science dans la société. »

6 / Des alliances durables et profitables favorisant la professionnalisation des étudiants et proposant des espaces de dialogue social

L'établissement entretient des partenariats inscrits dans la durée avec les entités citées précédemment (« 3bisf », « Voyons voir » ou « Lab Gamerz »). Ces partenariats permettent à l'école d'être impliquée dans un grand nombre de manifestations culturelles et d'avoir une visibilité sur la scène artistique d'une ville où la place de l'art contemporain reste à trouver.

Ces partenariats locaux de l'établissement renforcent, à travers la diversité des projets, le lien avec le tissu social. Par exemple, le « 3bisf » propose aux artistes une manière de créer un échange entre la société civile et l'hôpital psychiatrique, « Voyons Voir » aborde, par des résidences en entreprise, les questions du patrimoine, des savoir-faire et de leur préservation.

Les diverses collaborations avec les partenaires locaux produisent, du fait de leur nature, des expositions, des événements et des *work in progress* plutôt que des publications. Ces dispositifs constituent une valeur ajoutée à la formation. **Le comité demande à l'établissement de renforcer la valorisation de la production des étudiants et des recherches menées en interne par des publications.**

7 / Un fonds documentaire de référence et une accessibilité de données en open source facilitée

La spécificité du fonds de la bibliothèque attire des chercheurs extérieurs à l'établissement. La bibliothèque, qui n'a pas de budget spécifique alloué à ces opérations, organise également dans ses locaux des expositions thématiques en partenariat avec des institutions – comme le Fonds régional d'art contemporain – qui contribuent à renforcer sa place, aussi bien sur le campus que dans la communauté scientifique.

Le site de *Locus Sonus Vitae* permet de télécharger nombre d'applications et contribue ainsi à rendre aisément accessibles des contenus de la technologie.

Conclusion du domaine 2 : la politique de la recherche, de l'innovation, de l'inscription de la science dans la société

Points forts

- Une recherche spécifique longtemps axée sur la création sonore, la technologie et les réseaux, qui a vocation à s'ouvrir à plus de domaines ;
- Une recherche bien intégrée dans le cursus académique et renforcée par le passage de la pédagogie d'atelier à la pédagogie de projet ;
- Un espace documentaire constituant un atout de l'établissement ;
- Des collaborations établies avec les partenaires académiques et socio-économiques.

Points faibles

- Une internationalisation de l'activité de recherche modérée ;
- Une politique éditoriale à préciser.

La politique de la formation, de la vie étudiante et de la vie de campus

Référence 13. « L'établissement porte une politique de formation et une offre de formation de qualité, cohérentes avec son positionnement et sa stratégie. »

1 / Une offre de formation clairement caractérisée

La formation est présentée comme généraliste dans les pratiques de l'art. Deux axes forts sont néanmoins décrits : les pratiques des *media* numériques et les pratiques collectives et performatives. Les fiches du répertoire national des certifications professionnelles correspondant aux deux diplômes, DNA et DNSEP, sont bien référencées et citées. Le cycle DNA a été restructuré autour de la notion de projet, et le cycle DNSEP (ou phase-projet) est organisé en studios de recherche²². La philosophie sur laquelle repose cette prépondérance du projet dans le parcours des études induit *de facto* une interdisciplinarité dans l'ensemble du cursus et forme la ligne directrice des deux cycles d'études. Comme cela a déjà été précisé, le centre de documentation de l'école, constitué en médiathèque, propose un ensemble de références répondant parfaitement aux besoins des étudiants, autant pour la pédagogie que pour la recherche, et un environnement propice au travail sur site.

2 / Une forte volonté d'internationalisation des formations, mais encore limitée en ce qui concerne les mobilités

L'internationalisation est présentée comme intrinsèquement diffuse tout au long de la formation à travers diverses actions, telles que voyages à l'étranger en groupe ou encore interventions ou *workshops* encadrés par des personnalités non francophones. Il est important de souligner qu'un poste de responsable des relations internationales et de la recherche a été créé en 2016, à l'occasion de lancements du projet de recherche « antiAtlas des frontières ».

La liste des établissements internationaux avec lesquels les mobilités étudiantes sont possibles est variée, bien que centrée sur l'Europe. La mobilité sortante, privilégiée dans le cadre de la quatrième année d'études, est néanmoins limitée : 13 départs en 2018-2019, 7 en 2019-2020 et 8 en 2020-2021. En ce qui concerne la mobilité sortante, en 2020-2021, l'établissement a accueilli 19 étudiants internationaux en DNA (pour 111 inscrits) et 9 en DNSEP (pour 39 inscrits), ce qui correspond à des taux respectivement de 17 % et 23 %, supérieurs à ceux constatés pour les écoles d'art et d'architecture (11 % selon une moyenne nationale²³). Cependant, la politique de mobilité internationale était essentiellement axée sur les étudiants en 4^e année, dont les départs ont diminué au fil des années. **Avec la nomination d'une nouvelle responsable des relations internationales, le comité recommande de redynamiser les mobilités à l'étranger, en particulier en incluant les étudiants en 2^e année.**

3 / Une valorisation des actions liées à la professionnalisation à mettre en œuvre

À travers ses partenariats avec des acteurs culturels locaux, l'école s'inscrit dans un réseau permettant aux étudiants d'aborder certains aspects de la réalité professionnelle lorsqu'ils s'engagent dans des stages auprès de ces structures. Les stages de DNA (1 semaine) et de DNSEP (2 mois) font l'objet d'un accompagnement administratif, pédagogique (dans une moindre mesure et plutôt dans le cadre du DNESP) et également d'une aide à la recherche (mise en relation et accompagnement). **Le comité recommande de mettre en place une évaluation des rapports de stages dans la mesure où les soutenance donnent lieu à des échanges constructifs et permettent de structurer le projet personnel et professionnel de l'étudiant.**

Entre autres, la professionnalisation est envisagée à l'aide d'un ensemble de séances menées par des intervenants spécialisés et organisées au cours du cursus. **Le comité recommande à l'établissement de se rapprocher des structures d'accompagnement (Réseau Pépite, Pépinières, incubateurs, etc.) ou de renforcer les relations avec ces dernières afin de préparer les étudiants au monde professionnel, en particulier dans le contexte de la situation précaire des artistes et des créateurs.**

²² RAE, p. 26.

²³ Campus France, *Chiffres clé. La mobilité étudiante dans le monde*, juin 2022, p. 15 :

https://ressources.campusfrance.org/publications/chiffres_cles/fr/chiffres_cles_2022_fr.pdf

Référence 14. « L'établissement développe un ensemble de dispositifs institutionnels au service de la qualité pédagogique de son offre de formation. »

4 / Les orientations de l'organisation pédagogique à clarifier et une volonté d'internationalisation à amplifier

Les réformes successives de l'approche pédagogique de l'établissement, même si elles n'étaient pas totalement partagées par l'ensemble de la communauté pédagogique²⁴, ont favorisé l'investissement des professeurs d'enseignement artistique dans l'ensemble des cursus (DNA et DNSEP) et ont permis de thématiser les semestres et d'améliorer la cohésion des promotions, mais aussi d'encourager la « multiplicité des approches artistiques ».

De plus, des dispositifs, permettant aux étudiants de découvrir les compétences développées au sein de l'école, sont nombreux (*workshops*, expositions SOMA, Actoral, fondation Vasarely, etc.) et utilement intégrés au programme pédagogique. Toutefois, les méthodes d'évaluation de ces dispositifs ne sont pas clairement présentées. **Le comité recommande de mieux décrire ces dispositifs et de plus clairement les situer dans les cursus.**

Le comité attire l'attention de l'établissement sur le fait que, pour assurer l'évaluation de ces pratiques pédagogiques, les instances, comme le CAPVE, doivent disposer d'outils de référence permettant d'analyser le projet pédagogique pluriannuel et sa continuité.

Il sera utile de clarifier comment la double possibilité de mobilité internationale, en 2^e et en 4^e années, s'intègre aux cursus d'études (DNA et DNSEP), ainsi que les contraintes qu'elle engendre du point de vue de la programmation pédagogique et de la gestion de l'attribution des crédits ECTS.

Seul le dispositif d'accompagnement à la VAE est bien décrit et semble tout à fait adapté. Le nombre de certifications délivrées dans ce cadre est non négligeable (3 DNA et 3 DNSEP en 2020-2021). En revanche, le développement de la formation continue est considéré « sans objet » par l'école. **Le comité recommande à l'ESAAIX d'engager une réflexion à propos d'une offre dans ce domaine où les besoins sont patents.**

Référence 15. « L'établissement analyse l'attractivité, la performance et la pertinence de son offre de formation, et favorise la réussite des étudiants depuis leur orientation jusqu'à leur insertion professionnelle. »

5 / L'absence d'évaluation de l'attractivité et de la performance des formations

L'établissement ne dispose d'aucun outil statistique permettant de mieux connaître la provenance des étudiants (géographique, scolaire, sociale), les raisons qui ont motivé leur choix de l'école, ou encore leur poursuite d'études et leur insertion professionnelle. Le conseil d'administration fait toutefois état d'une école « bien identifiée sur son territoire ». **Le comité recommande à l'établissement de réaliser, dans un premier temps, une analyse simple des informations collectées de façon rationnelle lors des jurys d'entrée et lors de l'inscription effective des étudiants.**

Le suivi des diplômés ne représentant pas une charge de travail insurmontable, étant donné des promotions de 25 étudiants en moyenne en DNA et de 15 étudiants en moyenne en DNSEP, **le comité recommande à l'ESAAIX de mettre en place un outil informatique de gestion pédagogique consacré aux tâches de recueil et de traitement de ces données.**

Des dispositifs (visites, résidences croisées, expositions, « Voyons Voir », « Artorama », « Pop art », etc.) et des partenariats (Château Lacoste, Belle de mai, la Confiserie, etc.) sont en place pour accompagner les étudiants vers la vie professionnelle, toutefois ils ne font l'objet d'aucune évaluation. Le traitement de l'évaluation des étudiants en stage par leur structure d'accueil peut utilement constituer un indicateur de la pertinence de la formation du point de vue des acteurs socioprofessionnels.

²⁴ RAE, p. 38.

Le comité recommande également de produire le supplément au diplôme, permettant de valoriser le parcours d'étudiant et les compétences acquises.

Référence 16. « L'établissement suit l'évolution de son offre de formation et s'assure de sa soutenabilité, en s'appuyant sur une politique de ressources humaines cohérente avec sa politique de formation et en mettant en œuvre une démarche d'amélioration continue. »

6 / Un manque d'accompagnement du suivi de la carrière des enseignants

En fonction de ses besoins spécifiques, l'ESAAIX recrute des personnels qui doivent faire preuve de compétences variées : carrière artistique, savoir-faire technique, réseau de partenaires, niveau académique, etc. L'établissement évoque un plan de formation pour les enseignants « qui permettrait de mieux coordonner la politique de formation des enseignants et des personnels dans l'objectif de professionnaliser les pratiques et d'engager *in fine* une réflexion sur les méthodologies et les pratiques d'enseignement²⁵ ». Les enseignants ne bénéficient donc, à l'heure actuelle, d'aucun accompagnement ou de suivi de carrière.

Le comité recommande à l'établissement de proposer un soutien effectif aux enseignants souhaitant développer leurs travaux de recherche et leurs compétences en pédagogie et de les accompagner, par exemple, dans la préparation d'un doctorat ou d'une HDR.

7 / Un suivi déficient de l'amélioration continue de la formation

Il n'existe pas de dispositif d'évaluation de la formation par les étudiants. Une tentative, fondée sur des questionnaires proposés aux étudiants en fin de séquence pédagogique, n'a pas porté ses fruits. Cet échec ne doit toutefois pas faire obstacle à une nouvelle réflexion et de nouvelles tentatives.

Il est fait mention de la tenue régulière de conseil de perfectionnement, mais aucun compte rendu de ce conseil n'est produit, pas plus qu'il n'est fait référence à d'éventuelles recommandations émanant de lui. De la même façon, « les plénières », espace de parole et d'échange ouvert à tous et organisé trois fois par an dans l'amphithéâtre de l'école, ne font l'objet d'aucun compte rendu.

Le comité recommande à l'ESAAIX de poursuivre la réflexion engagée pour structurer l'évaluation de la formation par les étudiants.

Référence 17. « L'établissement soutient le développement de la vie étudiante et de la vie de campus, l'engagement des étudiants dans la gouvernance, et il favorise le bien-être étudiant. »

8 / Une vie de campus convaincante, mais une politique de la vie étudiante à renforcer

La vie étudiante est présente, grâce à une association active et identifiée, menant notamment un travail de fond sur l'inclusion des personnes, le respect de la différence et l'expression de chacun. Les entretiens menés montrent que les étudiants sont bien informés et apprécient cette vie commune. De même, l'accompagnement personnalisé des étudiants apparaît, tant dans le dossier que dans les divers entretiens, tout à fait fluide grâce à une équipe à l'écoute, mais également du fait de la taille de l'école, qui permet des échanges formels ou informels efficaces.

Cependant, à un niveau plus institutionnel, l'établissement communique peu auprès des étudiants sur le rôle des différentes instances : leur nombre, leur spécificité, leur fonctionnement, leur importance, etc. À ce titre, les procès-verbaux d'élections témoignent d'un manque concernant en particulier la communication interne (un affichage ou un mail n'est pas une information ou une incitation suffisante de la part de l'établissement). **Le comité recommande la mise en œuvre d'un travail de formation de l'ensemble des acteurs de l'établissement pour clarifier le rôle des différentes instances de pilotage de l'ESAAIX.**

²⁵ RAE, p. 44.

Le comité demande à l'établissement de structurer davantage les moments d'échange existants avec les étudiants. Les « plénières », pour lesquelles plusieurs étudiants ont témoigné de l'intérêt, gagneraient à être explicitées grâce à des ordres du jour, des comptes rendus et des suivis de réalisation plus précis.

Conclusion du domaine 3 : la politique de la formation, de la vie étudiante et de la vie de campus

Points forts

- Une formation généraliste dans les pratiques de l'art bien définie ;
- Une place affirmée de la recherche dans la formation ;
- Une vie de campus bien installée.

Points faibles

- Une internationalisation de la formation qui reste inachevée ;
- L'absence d'outils pour l'analyse des taux de réussite aux diplômes et de l'insertion professionnelle.

Conclusion

L'ESAAIX est prête à engager une phase de restructuration avec sérénité et confiance. La note stratégique de la direction actuelle, dont la compréhension de l'état actuel de l'école est particulièrement fine et précise à tous les niveaux (pédagogie, recherche, administration, financement, etc.), lui permet de construire pour les années à venir une proposition stratégique dont les ambitions semblent bien adaptées à l'échelle de l'établissement. Les incertitudes immobilières autour d'un bâtiment vieillissant demandent encore à être levées pour répondre aux besoins dans les domaines de la formation, de la recherche et de la vie de campus.

En matière de recherche, l'établissement a longtemps suivi une politique de niche axée sur la création sonore, la technologie et les réseaux. L'ouverture que représente la transition de l'unité de recherche *Locus Sonus* vers *Locus Sonus Vitae* permettra de définir de nouvelles perspectives.

De façon positive, le lien entre la recherche et la formation est effectif tout au long du cursus d'études. Il en va de même pour les liens entre les activités de recherche de l'école et les acteurs académiques, socio-économiques et culturels. Il en résulte une forte inscription dans la société des travaux conduits, avec, de plus, une volonté de porter une politique de valorisation de l'art contemporain sur le territoire aixois.

Indéniablement, l'offre de formation s'inscrit dans des partenariats solides et pérennes avec les milieux professionnels et artistiques concernés et bénéficie d'un appui remarquable de l'équipe de la médiathèque.

1 / Les points forts

- L'implication de l'ensemble des acteurs (administratifs et enseignants) dans le travail des instances de gouvernance et de pilotage.
- Des échanges réguliers et pérennes avec des partenaires socio-économiques et culturels, à la mesure de l'établissement, qui traduisent un lien solide d'inscription de l'école dans la société.
- Un élargissement bienvenu du périmètre du laboratoire de recherche *Locus Sonus Vitae*, qui favorise l'implication des équipes pédagogiques.
- Des équipements mis à disposition des étudiants, des enseignants et des chercheurs, qui répondent aux attendus du programme pédagogique, notamment la mise en œuvre d'un atelier mécatronique, équipement relativement rare au sein du réseau national des écoles d'art et de design.

2 / Les points faibles

- Un bâtiment dont l'état nécessite une réhabilitation et une restructuration urgentes, adaptées à la mise en œuvre du projet pédagogique et artistique de l'école ;
- Un manque d'outils de pilotage, en particulier budgétaires ;
- Une représentation étudiante dans les instances de pilotage insuffisante ;
- Un changement permanent au niveau de la définition des programmes d'études, qui rend peu aisée une prise de recul sur le fonctionnement des formations.

3 / Les recommandations

- De manière prioritaire, engager le chantier de rénovation du bâtiment, avec une programmation et une planification budgétaires précises, préalable incontournable à la réalisation des objectifs pédagogiques ;
- Se doter d'outils de pilotage s'appuyant sur des dispositifs d'auto-évaluation du fonctionnement de l'établissement, en particulier pour les aspects budgétaires et le suivi des formations et des diplômés ;
- Conduire une réflexion sur le positionnement du mémoire au sein du parcours DNSEP, dont les modalités actuelles (1re année du DNSEP) tendent à réduire l'articulation entre acquis théoriques et apprentissages pratiques et artistiques.
- Enrichir les partenariats dans le domaine de la recherche afin de mettre en place de nouvelles collaborations à même d'élargir le périmètre et d'accroître la variété des axes de recherche existants.

RAPPORT D'ÉVALUATION DU DIPLÔME NATIONAL D'ART (DNA), OPTION ART

Établissement

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART D'AIX-EN-PROVENCE

1 / Présentation de la formation

L'École supérieure d'Art d'Aix-en-Provence (ESAAIX) est un établissement d'enseignement supérieur consacré à la création artistique. Son offre de formation propose deux cycles qui se suivent : une formation de la 1^{re} à la 3^e année, menant à l'obtention du Diplôme national d'art (DNA) conférant le grade licence, et une formation pour les 4^e et 5^e années se concluant par le Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) conférant le grade master. A ces deux cycles s'ajoutent les prémices d'un 3^e cycle doctoral durant trois années au moins. Parmi les trois options possibles dans les écoles supérieures d'art et design (Art, Design et Communication), l'ESAAIX propose la seule option *Art*. Il n'y a donc qu'une équipe pédagogique dans l'école, les enseignants interviennent dans les deux cycles en fonction d'une organisation récemment reconsidérée de manière profonde à partir de 2018.

Dans sa nouvelle formule, engagée lors de la période évaluée, le cycle DNA présente la particularité d'abolir la distinction entre les 3 années du cycle en proposant une pédagogie fondée sur des projets. L'un des objectifs de cette organisation est d'installer une articulation forte entre le 1^{er} et le 2^e cycle. Cette structuration est en cours de rodage et d'affinage par l'équipe enseignante.

2 / La politique et la caractérisation de la formation

La formation est clairement en adéquation avec la stratégie de la formation de l'établissement. Le DNA est conçu comme une préparation à l'entrée en second cycle, son articulation avec le cursus DNSEP a donc fortement influencé sa structuration. Une pédagogie « de projet » est effective depuis 2018-2019, impliquant une forme de parcours sur mesure que les étudiants constituent en dialogue avec l'équipe des enseignants. L'interdisciplinarité et le décroisement entre les pratiques, cités dans les directions de l'établissement, se trouvent donc pour partie dans une pédagogie fortement mutualisée entre les deux cycles.

Des partenariats académiques solides (Aix Marseille Université - AMU en particulier), provenant pour une part des activités de recherche de l'établissement et du 2^e cycle, profitent au cycle DNA de cette mutualisation. Les relations de l'école avec différents acteurs socioculturels du territoire assurent aux étudiants un accès convenable à la professionnalisation.

L'ouverture à l'international est en place et en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. Il existe plusieurs dispositifs d'aide au financement des mobilités internationales sortantes (Erasmus, Office franco-allemand pour la jeunesse, etc.). Cette offre s'adresse prioritairement aux étudiants inscrits en 2^e cycle, elle n'entre donc pas en considération dans le cadre du DNA. L'accueil d'étudiants étrangers représente un pourcentage non négligeable des inscrits (20 %), ce qui constitue un atout autant pour les étudiants que pour l'équipe des enseignants, les contextes pluriculturels étant propices à la découverte et à l'élargissement des connaissances. En plus d'une diversité dans la nationalité des enseignants, ceci compose un environnement dont l'ouverture à l'international est bien posée.

La formation bénéficie d'un adossement avéré à la recherche. Les enseignants les plus engagés dans la recherche (unité de recherche « Arts, sciences et technologies pour la recherche audiovisuelle et multimédia — ASTRAM », aujourd'hui membre d'un laboratoire sous tutelle d'AMU, du CNRS et du ministère de la Culture) interviennent dans le cycle DNA sous la forme de cours. Tous les intervenants impliqués dans le volet recherche sont amenés à interagir avec les étudiants de l'ensemble des cycles de l'école. Des actions spécifiques sont aussi proposées à partir de la recherche, telles que des *workshops*. L'adossement est donc réel, volontairement structuré et en pleine cohérence avec les projets de recherche et pédagogiques.

Par ailleurs, les pratiques de l'écriture sont abordées de manière structurée et progressive au cours des trois années du cursus, l'objectif étant d'installer une continuité avec le 2^e cycle et le travail d'écriture que le mémoire demande. Les méthodologies de la recherche sont donc aussi présentes dans les enseignements par cet intermédiaire.

Des éléments de professionnalisation à développer. L'école ne propose pas de formation continue ni en alternance. Elle intègre tout de même des candidats hors cursus par l'intermédiaire de la validation des acquis

par l'expérience (VAE). Le cycle DNA ne visant pas une insertion professionnelle immédiate, le diplôme n'est pas considéré comme un diplôme de sortie, la relation au monde professionnel est donc moins prioritaire. Néanmoins, de nombreuses actions conjointes avec les partenaires culturels récurrents de l'école ont lieu et peuvent concerner les étudiants du DNA : *workshops*, visites et stages dans les structures partenaires, conférences de professionnels, etc.

Si un soutien à l'entrepreneuriat culturel a été mis en place au travers d'un partenariat avec l'association d'Aide aux musiques innovatrices (AMI – structure historique de la friche la Belle de Mai à Marseille), l'établissement souhaite davantage prendre en compte le lien entre l'activité professionnelle et l'activité artistique.

Le comité encourage cette volonté, la professionnalisation étant un sujet complexe dans les écoles d'art et trouvant souvent peu d'écho chez les étudiants lorsqu'ils sont en cours de cursus, situation qui se retourne radicalement à la sortie de l'école, et une forte demande de formation étant revendiquée par les jeunes diplômés.

3 / L'organisation pédagogique de la formation

Les méthodes pédagogiques sont adaptées aux compétences visées. Le cycle DNA est marqué par une horizontalité assumée entre les trois années du cursus : les étudiants des trois années travaillent chaque semestre sur un nouveau projet à l'initiative des enseignants. Les projets sont proposés au semestre et portés par un petit groupe d'enseignants. Quatre projets (ou pôles, selon les interlocuteurs), aux thématiques en partie fondées sur les possibilités de production offertes par les ateliers techniques de l'école, sont disponibles pour les étudiants. D'une part, ils sont présentés en début d'année et, d'autre part, ils sont accessibles sous la forme d'un catalogue à disposition des étudiants qui choisissent de s'investir dans l'un d'eux.

Une méthodologie spécifique a été élaborée permettant d'éviter les inscriptions redondantes d'un semestre à l'autre et de favoriser une découverte large des thématiques et des pratiques. Ainsi, les étudiants en 3^e année ne participeront plus à ces projets semestriels à l'avenir, en vue de la soutenance du DNA. Finalement, des enseignements théoriques sont également organisés par semestre, selon une trame calendaire spécifique (chaque semaine ou toutes les deux semaines).

Cette maquette pédagogique est issue d'un travail de refonte entamé pendant la période évaluée. Le constat d'une structure devenue trop lourde et difficile à faire évoluer a été fait collectivement et a donné lieu à une série d'enquêtes auprès des étudiants, fournissant une matière de départ pour engager la restructuration.

Les pratiques pédagogiques présentent une réelle diversité. Les enseignements prennent de multiples formes : travail en atelier, *workshops* avec des personnalités invitées, projets de moyen terme avec l'équipe enseignante, séminaires, cours théoriques, etc. L'école revendique une forte capacité d'adaptation de sa pédagogie relativement aux possibilités qui s'offrent à elle en matière de partenariats et de parcours des étudiants, des enseignants et des intervenants extérieurs.

Cette propension à remettre régulièrement en question l'organisation pédagogique mérite d'être saluée, car elle témoigne d'un investissement important de l'équipe des enseignants et d'une réelle prise en compte du point de vue des étudiants. La période évaluée est, en ce sens, particulière puisqu'une refonte intégrale des cursus a été menée, induisant un fort besoin de remise en question, de dialogue et de réunions. Cependant, il faut aussi veiller à ne pas basculer dans un excès de remise en question, qui peut s'avérer épuisant pour les personnes sans être toujours aussi productif qu'espéré.

Ayant une spécialisation dans les pratiques artistiques œuvrant avec les technologies numériques, l'école était déjà dotée d'outils de travail à distance, qui ont été avantageusement exploités lors de la pandémie.

Les contenus relatifs à l'**ouverture à l'international sont à conforter**. Des cours d'anglais sont proposés aux étudiants. Le tableau de données rapporte l'obtention de certifications en langue étrangère chaque année, avec une chute importante en 2020-2021 (de 94 à 19). Le RAE ne fait aucune mention de ces certifications.

La langue anglaise n'est pas simplement mobilisée pour elle-même, elle s'intègre à la pédagogie de projet et de recherche de l'école en abordant des sujets afférents. Elle permet également de construire certains éléments de communication utiles aux étudiants dans le cadre de leur mobilité internationale. Pour autant, l'établissement estime que ce dispositif individualisé n'est pas adapté à la demande et aux objectifs à atteindre, sans préciser les évolutions à mettre en œuvre.

L'établissement ne propose pas de formation continue ou en alternance.

4 / L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'analyse de l'attractivité de la formation est à construire. Aucun outil consacré au suivi des candidatures et des inscriptions n'a été mis en place par l'établissement. Des statistiques sont maintenues afin de comparer l'état

de l'école avec celui d'autres établissements, elles concernent uniquement les entrants et portent sur la parité, le nombre d'étrangers et de boursiers. Les données quantitatives communiquées permettent de constater une évolution significative du nombre de candidatures sur la période 2018 à 2020, passant de 184 à 215.

Les outils de communications déployés par l'école forment un ensemble *a priori* cohérent : site web, réseaux sociaux et livrets imprimés. Ils rendent disponibles auprès des étudiants comme du public des informations essentielles sur l'école, son fonctionnement, ses événements et son rôle dans le tissu local.

Le suivi de la réussite et du devenir des diplômés est manquant. Sans outil spécifique, la mesure de la réussite des étudiants est empirique. La réussite au cycle DNA consiste en l'obtention du diplôme d'une part (4 échecs sur 31 étudiants en 2020-2021), et dans la poursuite dans le cycle de niveau master (DNSEP) d'autre part, estimée à 75 % de l'ensemble des étudiants admis au diplôme. Ce chiffre serait de 98 % une fois les personnes ne désirant pas intégrer le 2^e cycle écartées de l'équation, sans qu'aucune mesure vérifiable soit donnée, bien que ces chiffres correspondent à la réalité habituelle des écoles d'art.

L'établissement n'a pas mis en place de dispositif de suivi des études pour le cycle DNA, la continuité attendue étant l'intégration du 2^e cycle.

5 / Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La démarche d'amélioration continue demeure fragile. L'évaluation des enseignements par les étudiants a été mise de côté suite à une tentative décrite comme non préparée et donc peu probante dans son ensemble et en particulier dans ses résultats.

Il n'existe pas de conseil de perfectionnement à proprement parler, mais le Conseil artistique, pédagogique et de la vie étudiante (CAPVE) est avancé comme étant l'instance où les discussions relatives à la qualité des enseignements se déroulent. Les étudiants sont impliqués dans ces réunions par leurs représentants.

Conclusion

Points forts

- Une mutualisation des enseignements des trois années du cycle qui rend possible une pédagogie fondée sur le projet, sans pour autant faire disparaître la progressivité de la formation au fil des années ;
- Une articulation entre les deux cycles qui se structure autour de spécificités fortes de l'école : les arts technologiques et interactifs, la recherche sur les arts et technologies sonores en particulier ;
- Un adossement à la recherche assuré dans une juste proportion dès le 1^{er} cycle, favorisant une formation cohérente sur l'ensemble des cursus.

Points faibles

- Des outils d'analyse des flux entrants, sortants et des destinations professionnelles des étudiants encore balbutiants, quand ils ne sont pas inexistant ;
- Une lisibilité du cursus, nouvellement mis en place, encore faible ;
- Des apprentissages dits fondamentaux qui ont disparu de la maquette actuelle.

Recommandations

- Concrétiser l'organisation pédagogique, notamment par l'introduction d'une distinction entre les deux premières années et la troisième année, diplômante, pour laisser plus de place au projet de diplôme ;
- Consolider et approfondir les thématiques et les pratiques permises par cette nouvelle organisation pédagogique, sans engager systématiquement la remise en question de l'ensemble déjà en place ;
- Formaliser et développer les outils de pilotage de la formation.

RAPPORT D'ÉVALUATION DU DIPLÔME NATIONAL SUPÉRIEUR D'EXPRESSION PLASTIQUE (DNSEP), OPTION ART

Établissement ÉCOLE D'ART ET DE DESIGN TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE

1 / Présentation de la formation

L'École supérieure d'Art d'Aix-en-Provence (ESAAIX) est un établissement d'enseignement supérieur consacré à la création artistique. Son offre de formation propose deux cycles qui se suivent : une formation de la 1^{re} à la 3^e année, menant à l'obtention du Diplôme national d'art (DNA) conférant grade de licence, et une formation pour les 4^e et 5^e années se concluant par le Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) conférant grade de master, auxquels s'ajoutent les prémices d'un 3^e cycle doctoral durant trois années au moins. Parmi les trois options possibles dans les écoles supérieures d'art et design (Art, Design et Communication), l'ESAAIX propose la seule option Art. Il n'y a donc qu'une équipe pédagogique dans l'école, les enseignants interviennent dans les deux cycles en fonction d'une organisation récemment reconsidérée de manière profonde, à partir de 2018, selon les éléments communiqués dans le dossier d'autoévaluation.

Le DNSEP se veut une suite logique et sans rupture du cycle DNA.

2 / La politique et la caractérisation de la formation

Des orientations de formation établies en cohérence avec la stratégie formation de l'établissement. Comme l'établissement a décidé de s'engager fortement dans les activités de recherche (unité de recherche *Locus Sonus Vitae* et ses laboratoires partenaires d'Aix-Marseille Université en particulier), le cycle DNSEP assume sans ambiguïté son rôle « d'initiation poussée à la recherche ». Trois « studios » thématiques forment l'essentiel de l'organisation pédagogique du cycle : « Art-temps réel », « Pratiques d'espaces et co-création » et « Poétiques de l'attention ». L'interaction entre ces trois studios implique une interdisciplinarité intrinsèque à la formation, soutenue par la diversité d'approches et de compétences des enseignants. Des partenariats avec d'autres établissements d'enseignement supérieur artistiques et des structures culturelles locales permettent aux activités des étudiants et de l'équipe des enseignants d'être exposées, diffusées et partagées dans divers formats.

Des mobilités à l'international à amplifier. Il existe plusieurs dispositifs d'aide au financement des mobilités internationales sortantes (Erasmus, Office franco-allemand pour la jeunesse, etc.). Cette offre s'adresse prioritairement au second cycle. Cependant, le dossier d'auto-évaluation de la formation indique un faible nombre de mobilités sortantes pour l'année 2018-2019, qui n'était pas marquée par la pandémie. Des difficultés d'organisation des mobilités sortantes des étudiants, entre autres sur le plan administratif et financier, poussent l'équipe pédagogique à imaginer un déplacement de la période prévue à la mobilité de la 4^e année à la 2^e année. Si l'aménagement d'une période d'absence pour cause de mobilité internationale des étudiants en 4^e année présente des difficultés d'organisation avec la recherche et l'écriture du mémoire, le choix de s'orienter vers une mobilité en 2^e année pourrait pousser des étudiants encore peu matures dans leurs projets artistiques pour profiter d'un séjour à l'étranger. Il conviendra d'être vigilant sur ce point. Les interventions de personnalités de différentes nationalités sont fréquentes dans le cursus, qu'il s'agisse de *workshops*, de séminaires de recherche ou de conférences.

Un adossement à la recherche avéré. Forts d'une longue expérience passant par la mise en place d'un post-diplôme attaché à l'unité de recherche *Locus Sonus Vitae*, qui a réussi à devenir un doctorat de création en 2013, les encadrants-chercheurs, enseignants comme doctorants et les invités, qui interviennent dans le cadre des activités de recherche, interagissent avec les deux premiers cycles de l'école. À l'aide des trois studios qui composent le cycle DNSEP, dont les thématiques de recherche sont posées et portées par les enseignants, l'adossement à la recherche apparaît comme solide et fructueux. Cela est d'autant plus vrai que pour la période à venir, *Locus Sonus Vitae* a vocation à s'ouvrir à d'autres pratiques que celle des nouveaux auditoriums, ce qui reflète cette nouvelle dénomination dérivée de *Locus Sonus*. Un panel d'enseignants plus large est ainsi appelé à s'engager dans la recherche, et la nouvelle structuration du cycle en « studios » favorise cet investissement et est bénéfique pour les étudiants.

Un nécessaire accroissement des éléments de professionnalisation, un réseau de partenaires à élargir. L'obligation récente (2020-2021) de faire deux mois de stage au cours du cycle conférant grade de master représente l'incitation principale de l'établissement pour que les étudiants fassent face à des réalités professionnelles. Pour l'essentiel, il s'agit de stages dans des structures culturelles, laissant le monde de l'entreprise relativement distant. Ce choix mérite d'être interrogé, en particulier compte tenu des difficultés que présente la valorisation des résultats de la recherche en art. Cela concerne notamment les domaines *a priori* favorables à des transferts technologiques comme les jeux vidéo artistiques ou les dispositifs sonores interactifs, dans lesquels la formation excelle par ailleurs.

D'un autre côté, plusieurs occasions sont offertes aux jeunes diplômés de l'école de participer à des résidences d'artistes, impliquant parfois des bourses de production (*Voyons Voir*), ou encore à des expositions de leurs travaux.

3 / L'organisation pédagogique de la formation

Des méthodes pédagogiques qui méritent d'évoluer. En miroir de la formation par projet du cycle DNA, le cycle DNSEP poursuit la même logique, mais sur la base du choix d'une thématique majeure (les studios) formulé par les étudiants. La pédagogie est donc largement « sur mesure » et insiste sur une montée en compétences à la fois autonome par les étudiants et concertée avec les enseignants encadrants.

Le mémoire constitue une part importante du cursus. Son suivi est réalisé pour chaque étudiant par un binôme d'enseignants : l'un identifié comme praticien, l'autre comme théoricien ou de « culture générale », les deux tuteurs de mémoire étant choisis par l'étudiant. L'écriture du mémoire doit être menée à son terme en année 4 (semestres 7 et 8) et sa soutenance est organisée en janvier de l'année suivante (semestre 9). La 4^e année est donc très chargée, puisqu'elle doit permettre d'écrire un mémoire de recherche, d'effectuer une mobilité de deux mois au moins et de s'impliquer dans le travail du studio.

Le fait que le travail sur le mémoire soit limité à la 4^e année est présenté comme une forme d'évidence par l'équipe des enseignants puisque cela permettrait de « débarrasser » les étudiants de l'écriture pour laisser place à la pratique plastique. Cette position mérite d'être fortement tempérée, voire révisée. En plus d'être dépréciative concernant le travail sur le mémoire, elle occulte le fait que les rythmes de travail sur le mémoire et sur les projets de création puissent mener à des situations variables. Par exemple, un travail artistique engagé peut ouvrir des pistes de recherche qu'un travail d'écriture viendrait nourrir, ou bien des allers-retours entre l'écriture et la production peuvent constituer les deux versants d'un même projet.

Une mention « Arts-Temps Réel » aurait existé pour le DNSEP jusqu'en 2019, mais elle est décrite comme optionnelle dans le livret de l'étudiant 2020-2021. En devenant un « studio » portant le même nom, cette mention n'a pas véritablement disparu, mais aurait changé de forme. Les trois studios sont menés par trois groupes d'enseignants avec une certaine autonomie et constituent des orientations thématiques fortes dans le travail de recherche-crédation mené par les étudiants. Si, théoriquement, les étudiants peuvent s'engager dans plusieurs studios en parallèle, la réalité calendaire rend cela difficile. Cette structuration induit que le mémoire puise généralement ses problématiques dans le périmètre plus ou moins élargi de la thématique du studio.

Ce fonctionnement pourrait aboutir à la mise en place de trois mentions de diplôme, portant le même nom que les studios actuels. Ceci présenterait l'avantage de rendre encore plus claire l'organisation des études : choisir une mention de diplôme, c'est choisir une forme de spécialisation à partir d'une thématique de recherche portée par un groupe d'encadrants et en lien avec les activités de l'unité de recherche de l'établissement, pouvant mener vers un 3^e cycle doctoral. Le mémoire et les productions plastiques seraient *de facto* liés entre eux à travers la problématique de recherche, moyennant un ajustement du calendrier d'écriture du mémoire pour permettre des échanges entre pratiques et écritures. Les activités des enseignants pourraient ainsi être identifiées plus naturellement comme relevant de la recherche-crédation, donnant tout son sens à l'ouverture en cours de l'unité de recherche aux thématiques des mentions (ou des actuels « studios »).

Des pratiques pédagogiques variées et renouvelées. Le DNA et le DNSEP partagent les mêmes fondements : le projet artistique est au centre de la pédagogie. La pédagogie du 2^e cycle a connu des évolutions importantes pendant la période évaluée, en s'appuyant sur un décloisonnement des enseignements entre pratique et théorie et en favorisant un accompagnement individualisé. Un certain temps de mise à l'épreuve de la formule actuellement en place est nécessaire, d'autant plus que la pandémie a bouleversé les programmes envisagés à tous les niveaux. Un réel effort d'évolution et de renouvellement a donc été amorcé et arrive à ses dernières étapes d'ajustement.

Une ouverture à l'international à amplifier et à valoriser. Le livret de l'étudiant permet de comprendre que « les étudiants élaborent leur projet de mobilité en troisième année et effectuent un semestre d'études ou de stage à l'étranger en quatrième année », au premier semestre, et que cette mobilité peut être un stage dans une structure culturelle, chez un artiste professionnel ou un échange académique. Les stages peuvent être effectués en France, ce qui les convertit en des mobilités « nationales ». Toutefois, le nombre de mobilités sortantes en 2018-2019 a été faible.

L'établissement ne propose pas de formation continue ni en alternance.

4 / L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'analyse de l'attractivité de la formation est à construire. Aucun outil consacré au suivi des candidatures et des inscriptions n'a été mis en place par l'établissement. Des statistiques sont maintenues afin de comparer l'état de l'école avec celui d'autres établissements, elles concernent uniquement les entrants et portent sur la parité, le nombre d'étrangers et de boursiers. Les données quantitatives communiquées permettent de constater une évolution significative du nombre de candidatures durant la période 2018-2020, passant de 29 à 44.

Les outils de communications déployés par l'école forment un ensemble cohérent : site web, réseaux sociaux et livrets imprimés. Ils rendent disponibles auprès des étudiants comme du public des informations essentielles sur l'école, son fonctionnement, ses événements et son rôle dans le tissu local.

Le suivi de la réussite et du devenir des diplômés est manquant. Sans outil spécifique, la mesure de la réussite des étudiants est empirique. La réussite au cycle DNSEP consiste en l'obtention du diplôme. L'année 2020-2021 présente un taux d'échecs plus important que les années précédentes : 18 diplômés sur 19 candidats en 2018-2019, 15 sur 17 en 2019-2020 et 12 sur 19 en 2020-2021. Cette chute soudaine est le résultat direct de la pandémie qui a fortement perturbé le déroulement des études : souhaitant « rattraper » le temps de formation perdu, plusieurs étudiants ont demandé de redoubler et ne se sont donc volontairement pas présentés au diplôme.

Il n'existe pas d'outils spécifiques permettant l'analyse des poursuites d'études ou de l'insertion professionnelle des diplômés. Ce chantier reste à mener de manière prioritaire.

5 / Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La démarche d'amélioration continue demeure fragile. L'évaluation des enseignements par les étudiants a été mise de côté à la suite d'une tentative décrite comme non préparée et donc peu probante dans son ensemble et en particulier dans ses résultats.

Il n'existe pas de conseil de perfectionnement à proprement parler, mais le Conseil artistique, pédagogique et de la vie étudiante (CAPVE) est avancé comme étant l'instance où les discussions relatives à la qualité des enseignements se déroulent. Les étudiants sont impliqués dans ces réunions par leurs représentants.

Conclusion

Points forts

- Un adossement à la recherche revendiqué et bien mis en place ;
- Une organisation pédagogique flexible et bien thématifiée ;
- Une articulation réussie avec le cycle DNA.

Points faibles

- Une organisation du suivi du mémoire, trop contrainte par le temps, devenue rigide et laissant peu de place à l'invention de nouveaux formats, y compris dans les relations possibles avec le travail de création plastique ;
- Une réduction du nombre d'espaces exploitables par l'école, qui rend difficile l'accueil des étudiants en second cycle dont le nombre montre une tendance à la hausse ;
- Des outils d'analyse du devenir des diplômés balbutiants, quand ils ne sont pas inexistantes.

Recommandations

- Considérer l'évolution des studios actuels en mentions de diplôme ;
- Mieux positionner le mémoire par rapport aux attendus de recherche portés par les studios structurant les années ;
- Favoriser, voire rendre obligatoires, des mobilités internationales par rapport à des mobilités nationales ;
- Formaliser et développer les outils de pilotage.

Liste des sigles

A

AAP	Appel à projets
Amu	Aix-Marseille Université
aLIENOR	(LabCom ANR) LabCom pour l'insertion des énergies nouvelles et l'optimisation des réseaux
ANR	Agence nationale de la recherche
APC	Approche par compétences
APC	<i>Article Processing Charges</i>

B

Biatss	(personnels) Bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, techniciens, personnels sociaux et de santé
BRGM	Bureau de recherches géologiques et minières
BU	Bibliothèque universitaire
BUT	Bachelor universitaire de technologie
BVE	Bureau de la vie étudiante

C

C3E	(campus) Énergie, environnement, évolution
CA	Conseil d'administration
Cac	Conseil académique
CAE	Contrat d'aménagement des études
CATT	(campus) Campus aéronautique et transport
CCSTI	Centre de culture scientifique technique et industrielle
CEA	Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives
CFVU	Commission de la formation et de la vie universitaire
CFA	Centre de formation d'apprentis
CHSCT	Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
CHU	Centre hospitalo-universitaire
Cifre	Convention industrielle de formation par la recherche
Cles	Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur
Cnam	Conservatoire national des arts et métiers
Cned	Centre national d'enseignement à distance
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
CODA	(territoire d'innovation pédagogique) À la croisée des parcours
ComUE	Communauté d'universités et établissements
COP	Conseiller d'orientation psychologue
CPER	Contrat de plan État-région
CR	Commission de la recherche
CRBSP	Comité de recherche biomédicale et santé publique
CRCT	Congés pour recherche ou conversion thématique
Creps	Centre de ressources, d'expertise et de performance sportives
CRIP	Centre de ressources d'ingénierie et d'initiatives pédagogiques
Crous	Centre régional des œuvres universitaires et scolaires
CRT	Centre de ressources technologiques
CSTI	Culture scientifique, technique et industrielle
CV	Curriculum vitae
CVAT	Cellule de veille et d'action pour le travail
CVEC	Contribution à la vie étudiante et de campus

D

DD&RS	(label) Développement durable et responsabilité sociétale
-------	---

DED-Line	(LabCom ANR) Développement de modèles cellulaires épithéliaux humains pour la prédiction et le <i>testing</i> pharmacologique des maladies de la sécheresse oculaire
DEG	Droit, économie, gestion
DemoES	Démonstrateurs numériques dans l'enseignement supérieur
DEM'UP	(DemoES) Démonstrateur de l'université de Poitiers
Destins	(LabCom ANR) Pour une dynamique des entreprises, de la société et des territoires vers l'innovation sociale
DGS	Direction générale des services
Dird	Dépenses intérieures de recherche et de développement
DNA	Diplôme national d'art
DNSEP	Diplôme national supérieur d'expression plastique
Dred	Direction de la recherche et des études doctorales
DRH	Direction des ressources humaines
DRH-RS	Direction des ressources humaines et de la relation sociale
DRInnov	Direction de la recherche et de l'innovation
DSIN	Direction des systèmes d'information et du numérique
DU	Directeur/Directrice d'unité
DUT	Diplôme universitaire de technologie
DysAPP	(e-FRAN) Détecter et accompagner les élèves dyslexiques et dyspraxiques grâce à un jeu vidéo

E

EA	Équipe d'accueil
EC	Enseignant-chercheur
EC2U	(université européenne) <i>European Campus of City-Universities</i>
ED	École doctorale
e-FRAN	Formation, recherche et animation numériques dans l'éducation
Élans	(NCU) Personnaliser les parcours à l'université
Ensip	École nationale supérieure d'ingénieurs de Poitiers
EPCC	Établissement public de coopération culturelle
EPSCP	Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel
EPST	Établissement public à caractère scientifique et technologique
EquipEx	Équipement d'excellence
Erasmus	<i>European action scheme for the mobility of university students</i>
ERC	<i>European Research Council</i>
ERL	Équipe de recherche labellisée
ERP	Établissement recevant du public
ESAAIX	École supérieure d'art d'Aix-en-Provence Félix Ciccolini
ESRI	Enseignement supérieur, recherche et innovation
ETPT	Équivalent temps plein travaillé
EUR	École universitaire de recherche
ExcellencES	Excellences sous toutes ses formes

F

Feder	Fonds européen de développement régional
-------	--

G

GPEEC	Gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences
GPRH	Gestion prévisionnelle des ressources humaines

H

Hcéres	Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
HDR	Habilitation à diriger des recherches

I

I3M	(laboratoire commun) Imagerie métabolique multi-noyaux multi-organes
IAE	Institut d'administration des entreprises
IC2MP	(unité de recherche) Institut de chimie des milieux et matériaux de Poitiers
Idéfi	Initiative d'excellence en formations innovantes
IdEx	Initiative d'excellence
Ipsi	Institut de formation en soins infirmiers
IGÉSR	Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche
IH2EF	Institut des hautes études de l'éducation et de la formation
Imera	Institut d'études avancées d'Aix Marseille
Insa	Institut national des sciences appliquées
Inserm	Institut national de la santé et de la recherche médicale
Inspé	Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
INTERACTIFS	(LabEx) Interactions et transferts aux interfaces fluides solides
INTREE	(EUR) Interfaces en aéronautique, énergie, environnement
IP	Insertion professionnelle
lpag	Institut de préparation à l'administration générale
Iremam	Institut de recherches et d'études sur les mondes arabes et musulmans
Iriaf	Institut des risques industriels, assurantiels et financiers
Isae-Ensm	École nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique
I-Site	Initiative science innovation territoire économie
IUT	Institut universitaire de technologie

L

LabCom	Laboratoire commun
LabEx	Laboratoire d'excellence
LANSAD	Langue vivante étrangère pour spécialistes d'autres disciplines
Lerded	(laboratoire commun) Laboratoire d'études, de recherche et de développement sur les étanchéités dynamiques
LMS	<i>Learning Management System</i>
LSH	Lettres et sciences humaines

M

Mach4	(LabCom ANR) Contrôle et visualisation machine pour l'industrie 4.0
MdL	Maison des langues
MIPI	Mission d'ingénierie pour les projets internationaux
MSSH	Maison des sciences de l'Homme et de la société

N

NCU	Nouveau cursus à l'université
-----	-------------------------------

O

ODD	Objectifs de développement durable
ONU	Organisation des Nations unies
Opale	(laboratoire commun) Optimisation des propriétés mécaniques d'alliages métalliques aéronautiques par le contrôle de la microstructure issue de la mise en forme
Optifum	(LabCom ANR) Optimisation des conduits de fumisterie en conditions d'incendie
OREVE	Observatoire de la réussite et de la vie étudiante
OSE	Organisation des services d'enseignement

P

PACA	Provence-Alpes-Côte d'Azur
PARÉ	(Idéfi) Parcours réussite
PEC	Portefeuille d'expériences et de compétences
Pépité	Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat
Persé	Prestations et échanges sur les ressources humaines du supérieur à l'usage des établissements
PEDR	Prime d'encadrement doctorale et de recherche
PIA	Programme d'investissements d'avenir
PPI	Plan pluriannuel d'investissement
PPP	Projet professionnel personnalisé
Primeo	(laboratoire commun) Partenariat recherche et innovation en matériaux émergents pour l'optronique
Prism	Laboratoire « Perception, Représentations, Image, Son, Musique » (UMR 7061, CNRS, Amu et ministère de la Culture)

Q

QVT	Qualité de vie au travail
-----	---------------------------

R

RAE	Rapport d'autoévaluation
RCE	Responsabilités et compétences élargies
RH	Ressources humaines
Rifseep	Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel

S

Safire	Service d'accompagnement à la formation, l'insertion et la réussite étudiante
SAPS	Sciences avec et pour la société
Satt	Société d'accélération du transfert de technologies
SCD	Service commun de la documentation
SDDD	Schéma directeur du développement durable
SDIA	Schéma directeur immobilier et d'aménagement
SDMS	Schéma directeur de mise en sécurité
SDSI	Schéma directeur des systèmes d'information
SHE	Service handicap étudiants
SHES	(campus) Sciences humaines, économiques et sociales
Shon	Surface hors œuvre nette
SHS	Sciences humaines et sociales
SI	Système d'information
SID	Système d'information décisionnel
SPSI	Schéma pluriannuel de stratégie immobilière
SPVR	Service du partenariat et de la valorisation de la recherche
SSU	Service de santé universitaire
Strater	Stratégie territoriale de l'enseignement supérieur et de la recherche
SUAPS	Service universitaire des activités physiques et sportives
SWOT	(analyse) <i>Strengths, Weaknesses, Opportunities and Threats</i>

T

Tice	Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement
TOEIC	<i>Test of English for International Communication</i>

U

UB	Unité budgétaire
UB	Université de Bordeaux
UBM	Université de Bordeaux-Montaigne
UCLdV	(ComUE) Université confédérale Léonard de Vinci
UMR	Unité mixte de recherche
Unilim	Université de Limoges
UP	Université de Poitiers
UPPA	Université de Pau et des Pays de l'Adour
UPR	Unité propre de recherche
UR	Unité de recherche
USR	Unité de service et de recherche

V

VAE	Validation des acquis de l'expérience
VAPP	Validation des acquis personnels et professionnels
VP	Vice-présidence / Vice-président
VPE	Vice-président étudiant

W

WoS	<i>Web of Science</i>
-----	-----------------------

Observations de la directrice de L'École supérieure d'art d'Aix-en-Provence Félix Ciccolini (ESAAIX)



ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART
D'AIX EN PROVENCE
FÉLIX CICCOLINI

RÉPONSE AUX RAPPORTS D'ÉVALUATION DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART D'AIX-EN-PROVENCE FÉLIX CICCOLINI ET DE SES FORMATIONS

HCERES

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023

VAGUE C

Nous souhaitons signifier notre reconnaissance au comité d'experts, représenté par Madame Geneviève Meley-Othoniel, en sa qualité de Présidente du comité, et remercier Monsieur Thierry Coulhon, Président de l'HCERES, ainsi que son équipe, pour ce travail d'évaluation mené avec notre établissement.

L'école supérieure d'art d'Aix-en-Provence s'accorde avec les conclusions du comité d'experts dans son analyse et dans ses propositions de projections. Elles recourent justement l'analyse que le groupe de travail de l'ESAAIX a pu réaliser et transmettre au sujet de l'activité de l'établissement, dans ses points forts et dans ses points faibles. Cette étude va également dans le sens des perspectives de développement qui se mettent en place actuellement en vue d'apporter les améliorations nécessaires.

1



Le processus de l'autoévaluation a en effet permis de se doter de méthodes de réflexion à même d'envisager avec clairvoyance les mesures à adopter afin de perfectionner nos fonctionnements et notre offre, de formation et de service culturel. Cela a permis à sa nouvelle équipe de se pencher en profondeur et dans le détail sur l'histoire récente de l'ESAAIX, de produire un bilan analytique très renseigné de la trajectoire empruntée durant ces cinq dernières années et des conséquences liées au jalons qu'ont représenté ses différentes phases d'orientations politiques et conjoncturelles.

Cela a pu nous permettre de confirmer la constance et la consolidation des domaines d'excellence qui font la spécificité et la notoriété de l'établissement. Corrélé à l'attention portée aux recommandations mentionnées par le comité, l'ESAAIX se sent dès lors pourvue de données essentielles, nécessaires à la mise en perspective de son projet, dans le but d'abord de renforcer la continuité des enseignements.

Ajoutons qu'à une autre échelle, cela encourage les membres de notre réseau École(s) du sud à se fédérer, à se coordonner et à se structurer toujours davantage.

Au filtre du rapport du HCERES, nous relevons plusieurs points particulièrement saillants pour l'élaboration de notre Projet 2023-2028 et qui s'édifient dès maintenant.

- Il s'agit pour nous de poser les outils stratégiques d'évaluation à même de disposer de critères fiables et réguliers pour estimer



l'impact de notre projet sur le territoire et au niveau international, concernant la recherche, la pédagogie et l'activité culturelle de l'ESAAIX.

- Nous souhaitons également rationaliser davantage nos systèmes de coopérations et de collaborations académiques, lesquels se sont toujours appuyés sur des liens très forts avec Aix Marseille Université (PRISM, IREMAM, IMERA) et avec le réseau École(s) du sud en premier chef. Les conventions établies aujourd'hui avec Science-Po Aix ou le FRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur forment des exemples de la politique d'extension de ces liens stratégiques sur la cartographie locale. Si notre écosystème académique naturel est celui d'AMU, nous menons maintenant en complémentarité une réflexion pour penser nos associations doctorales au niveau national et cherchons encore la structuration adéquate pour installer ces collaborations diplômantes, plus finement en accord avec les projets de recherche des enseignants. Cela se construit dans la continuité de la réalisation de séminaires et journées d'études communs mis en place déjà cette année. Cette logique partenariale trouve aussi internationalement des passerelles sur le plan des projets de recherche (avec en particulier nos deux programmes européens « Acoustic commons » et « Entre Serras » et un nouvel accord d'établissement passé avec l'INBA de Tétouan), conscients et intéressés par la valeur des partenariats et cursus croisés nationalement et internationalement.
- En vue de l'élaboration de notre prochaine maquette pédagogique nous décidons de faire coïncider nos trois axes de recherche-crédation au niveau Master avec des mentions spécifiques. La mention



« Temps réel » faisant état du domaine art-science historiquement porté par le laboratoire de recherche de l'école Locus Sonus. Cette coloration des diplômes par des mentions doit apporter plus de lisibilité au parcours de chaque étudiant, mais doit aussi valoriser leurs champs de spécialité propre à l'enseignement dispensé au sein de l'ESAAIX.

- Afin de disposer d'une politique de la qualité efficace et de poursuivre un fort dialogue de gestion, l'école vient de boucler son diagnostic et lance une opération d'outillage (informatique par exemple) pour pouvoir mieux maîtriser les questions budgétaires, pour notamment mieux anticiper sa programmation pédagogique et culturelle, et répondre aux besoins.
- L'école a d'ores et déjà renouvelé ses instances et a refondé ses systèmes de travail. Cela a pour objectif, dans trois ans, de mesurer l'efficacité de ces nouveaux critères d'évaluation des différents outils en cours de mise en service et de mieux installer sa stratégie globalement. Cette politique est par ailleurs soutenue par le récent recrutement d'une chargée des relations internationales et de la mobilité ainsi que d'un agent comptable.

Pour répondre aux défis qui se présentent à elle, l'école s'engage, en privilégiant et en garantissant la forme de la plus grande concertation, à suivre les recommandations du HCERES afin d'assurer son développement et mener à bien son projet



ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART
D'AIX EN PROVENCE
FÉLIX CICCOLINI

Fait à Aix-en-Provence, le 6 mars 2023.

Barbara SATRE

Directrice de l'École supérieure d'art d'Aix-en-Provence



5

Organisation de l'évaluation

La visite de l'évaluation de L'École supérieure d'art d'Aix-en-Provence Félix Ciccolini (ESAAIX) a eu lieu le 4 octobre 2022. Le comité était présidé par Madame Geneviève Meley-Othoniel, ancienne conseillère scientifique au Hcéres, mise à disposition du Ministère de la Culture, et ancienne attachée de direction du Conservatoire National de Musique et de Danse.

Ont participé à cette évaluation :

- Monsieur Grégory Buchakjian, directeur de l'École des arts visuels, académie libanaise des Beaux-Arts – ALBA ;
- Monsieur Dominique Cunin, professeur d'enseignement artistique à l'École supérieure d'art et design Grenoble-Valence ;
- Madame Maryse Dupont-Darnaudguilhem, ancienne secrétaire générale adjointe au rectorat de Versailles ;
- Monsieur Dimitri Leroy, étudiant en Master de Pédagogie au Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris ;
- Monsieur Christophe Moineau, maître de conférences associé en Design à l'université de Nîmes.

Pierre Caye, conseiller scientifique, et Alexey Lukashkin, chargé de projet, représentaient le Hcéres.

L'évaluation porte sur l'état de l'établissement et de ses formations au moment où les expertises ont été réalisées.

On trouvera les CV des experts en se reportant à la Liste des experts ayant participé à une évaluation par le Hcéres à l'adresse URL <https://www.hceres.fr/fr/liste-des-experts-ayant-participe-une-evaluation>.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)